

<p style="text-align: center;">ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE) PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 MARS 2014</p>
--

- **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Seguin, Lorain, Chevallier, Maurice, Lelièvre, M. Delaître.

Les représentants de la mairie : M. De Germay, Mme Lebreton-Pinault, M. Henoff, M. Millereux

Les enseignants : Mmes Hady, Mathieu, Dupeux, Lauverjat, Bakkaus, M. Robin.

Le DDEN : M. Wojcieckowsky

- **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mmes Papa et Paulmier (représentantes des parents d'élèves)

Mmes Heyer et De Sensi (membres du RASED)

Mme Thomas et M. Lebreton (enseignants)

1) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2014

Il y actuellement 156 élèves dans l'école (2 départs et aucune arrivée depuis la rentrée). La répartition est la suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	20	17	16	32	21	11	19

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 19 élèves de CM2 vers le collège, de l'arrivée de 12 élèves en PS (enfants nés sur la commune, fréquentant la crèche...), et des quelques départs prévus (environ 4 à 6), une première estimation donne un total d'environ 144 élèves répartis par niveau de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	19	19	17	15	30	21	11

Ces effectifs ne sont pas définitifs, les admissions auront lieu à l'école (suite à une inscription à la mairie) les 15 et 22 mai 2014.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Les activités sportives

Les élèves de GS, CP-CE1, CE1 et de CE2-CM1 ont bénéficié d'un cycle de 8 séances de natation à la piscine de Saint-Doulchard. La classe de CM1-CM2 s'y rendra prochainement.

Chaque déplacement à la piscine en autocar a un coût de 70 € (pris en charge par la municipalité).

Deux classes (MS-GS et CP-CE1) vont bénéficier de 6 séances de basket-ball en mars-avril. Ces séances sont animées par M. Boucaud (intervenant basket-ball). Le coût de 223 € est pris en charge par l'AMIE (Amicale Marmagnaise des Instituteurs et des Elèves).

Les élèves de CM1 et de CM2 participeront en juin au triathlon proposé par les conseillers pédagogiques.

Les autres activités / sorties / spectacles

Les classes de maternelle ont visité le 7/11 une exploitation agricole (Le verger de Lizy) ce qui a permis en classe des activités autour des pommes. Le coût du transport (290 €) a été pris en charge par la mairie.

Le 31 janvier, la salle des fêtes a accueilli une animation scientifique « *Vie et colère de la Terre* » pour les plus grands et « *Les quatre éléments* » pour les plus jeunes proposée par M. Duval. Cette animation d'un coût de 504 € a été prise en charge par l'Amicale Laïque de l'école des Tilleuls.

La classe de CM1-CM2 a bénéficié d'une intervention gratuite d'une animatrice de la SNCF le 11 février (sécurité dans les transports ferroviaires et aux abords des voies, fraude dans les trains...).

La classe de CE2-CM1 ira les 3 et 4 avril au Muséum de Bourges pour travailler sur « la classification du vivant » dans le cadre d'une classe Muséum. Le transport sera payé par la mairie.

Les classes de PS-MS et MS-GS bénéficient (janvier, mars et juin) d'animations au musée des arts décoratifs (2 séances par classes) pour travailler sur les 5 sens. Le coût du transport (384 €) est pris en charge par la mairie.

Les classes de CP-CE1 et de CE1 se sont rendues dans le bois Chanoine l'après-midi du 17/03 pour une découverte de la faune.

La classe de CP-CE1 a bénéficié fin janvier de l'intervention de la CPAM (programme M'T dents) afin de sensibiliser les élèves à l'hygiène bucco-dentaire.

En décembre, grâce à la générosité des parents qui ont cuisiné des gâteaux (vendus pendant les récréations du jeudi), l'école a pu remettre la somme de 339 € au profit du Téléthon 2013.

A l'occasion de Noël, l'Amicale Laïque de l'école des Tilleuls a offert le 20/12 des chocolats à tous les enfants ainsi qu'un tricycle d'une valeur de 189 € pour les enfants de la maternelle (tricycle utilisé pendant les récréations).

Les photos de classe et individuelles ont généré un bénéfice de 871 € pour l'AMIE. La vente de bulbes en novembre a rapporté 351 €. L'AMIE a dépensé pour l'instant 292 € pour acheter du matériel sportif pour toutes les classes.

Le Carnaval est prévu l'après-midi du 18 avril prochain.

La fin d'année verra l'organisation d'une fête du sport (olympiades) pendant la journée du 27 juin.

Les évaluations

Des évaluations départementales ont concerné la classe de CP dernièrement. Elles permettent de mesurer les compétences acquises en lecture et en écriture.

Cette année, pour les CE1 et les CM2, il n'y a pas d'évaluations nationales.

3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves :

La mise en place d'une exposition sur les risques domestiques a permis de travailler à la production de différents types d'écrits (narratifs, prescriptifs, informatifs...). Certains éléments de cette exposition ont été prêtés par la MAIF. Fin décembre, les familles ont été invitées à visiter cette exposition.

Le 6/02, afin d'améliorer les résultats en résolution de problèmes, des défis mathématiques ont été réalisés par toutes les classes qui étaient regroupées par niveau. Il s'agissait de résoudre des problèmes ne nécessitant pas forcément une résolution par des opérations. Un travail sur la démarche et la représentation a été mis en œuvre et nous avons pu constater une très bonne implication des élèves. Un second défi sera organisé le 12/06.

4) LES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTREE PROCHAINE

M. Moreau, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale, a validé début février la proposition de la municipalité élaborée en accord avec le conseil d'école. Les horaires seront donc ceux annoncés au dernier conseil d'école.

Dès le mois d'avril, des réunions de travail reprendront à la mairie avec des enseignants et des représentants des parents afin d'organiser au mieux la rentrée prochaine.

Les familles seront informées par la municipalité avant la fin de l'année scolaire des activités proposées le jeudi de 14h40 à 16h25 ainsi que des modalités d'organisation et d'inscription.

M. le Maire a évoqué le coût des TAP (temps d'activités périscolaires) du jeudi. Cela reviendrait à environ 150 € par enfant et par an soit un budget d'environ 23 000 €. Une aide de la CAF de 0,5 € est prévue par heure et par enfant, l'État verserait pour 2014-2015 la somme de 50 € par enfant.

La municipalité fait par ailleurs appel aux personnes disponibles à titre bénévole pour organiser et encadrer des activités le jeudi après-midi. Diverses pistes concernant ces activités sont actuellement à l'étude.

Les enseignants demandent qu'il soit possible de bénéficier de créneaux au gymnase le mercredi matin. En effet, les après-midi étant plus courtes, certains créneaux vont disparaître.

Dans le cadre de la réorganisation des plannings des agents municipaux, il est aussi demandé qu'une personne soit présente dès 13 h 30 à la maternelle pour surveiller la sieste des PS.

5) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ÉCOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués depuis la rentrée :

- Changement des boîtiers d'alarme incendie dans le vieux bâtiment
- Arrachage de l'arbre coupé dans la cour de la maternelle
- Installation d'un dispositif permettant de maintenir ouverte la porte donnant sur la cour maternelle.

Quelques demandes ont été renouvelées à la municipalité :

- Réfection des sols amortissants autour des jeux de la cour de la maternelle
- Installation de cloisonnettes et de blocs wc supplémentaires dans les sanitaires de la maternelle
- Installation d'une protection ou meulage de l'angle du muret de la cour maternelle
- Ajout des faïences manquantes derrière les blocs wc dans les sanitaires de la cour élémentaire

- Vérification de l'état des anti-pince doigts et changement de ceux qui sont abîmés
- Rénovation (peinture et huisseries) de l'actuelle classe de CP-CE1

M. De Germy nous informe que

- les subventions obtenues ont permis un aménagement du plateau sportif (piste de course et bac pour le saut en longueur).
- les jeux et les sols amortissant de la cour maternelle seront changés
- la réfection des faïences des sanitaires extérieures est prévue.

7) INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS

Informations diverses :

L'école va accueillir dès le 1^{er} avril prochain Mme Teixeira qui a été recrutée par les services de l'éducation nationale pour assurer le poste d'EVS (employée vie scolaire - aide à la direction) dans notre école. Dans le cadre d'un contrat unique d'insertion, elle effectuera 20 heures par semaine à l'école.

Le médecin scolaire et l'infirmière sont venus à l'école faire des bilans de santé pour les élèves de GS et pour certains MS.

L'école remercie M. Morot, responsable à Marmagne de l'antenne tennis de table du CJMB, pour nous avoir installé une table sous le préau afin que les élèves puissent jouer pendant les récréations.

Il n'y aura pas de pont de l'Ascension en mai 2014

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 13 juin 2014.

Questions des parents d'élèves :

1) Pas ou trop peu de communication pour les nouveaux parents d'élèves. Visite de l'école, de la cantine et de l'accueil ?

- La visite de l'école est proposée aux familles au moment des admissions par le directeur et les informations concernant le fonctionnement général de l'école sont données à cette occasion. La municipalité propose de fixer une date en début d'année scolaire pour permettre aux nouveaux parents d'élèves une visite des locaux du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

2) Les parents ont été consultés concernant des cours de langues étrangères. Quelle suite sera donnée ?

- Le dispositif ELCO (enseignement des langues et cultures d'origine) est maintenant proposé à toutes les familles. Le dispositif est en restructuration et le cas échéant, les familles seront informées en juin ou septembre par les services de l'éducation nationale si des cours sont mis en place dans l'école.

3) Pourquoi les portes de l'école ne sont-elles pas fermées ?

- Le plan Vigipirate, toujours en vigueur, nous impose de maintenir les portes d'accès fermées afin d'empêcher la libre circulation des personnes non autorisées. La configuration des locaux scolaires (3 entrées) ainsi que le nombre important de personnes susceptibles d'entrer dans les locaux pendant le temps de classe (intervenants, membres du Rased, livreurs, parents en retard, représentants, chauffeur de taxi pour les élèves pris en charge à l'extérieur...) ne rend pas la tâche aisée. La municipalité mettra en place un système avec un interphone et une ouverture automatique à distance.

- 4) Pourquoi les enfants sortent-ils parfois en retard le midi ?
- *Les horaires doivent être respectés par tous nous veillerons à ce que les enfants soient libérés à l'heure (à 11h45 et à 16h25).*
- 5) Pourquoi les enfants sont-ils punis dehors ?
- *Lorsqu'un enfant manifeste un comportement incompatible avec la vie de classe, il peut être momentanément mis à l'écart à l'entrée de la classe ou dans le couloir sous la surveillance de l'enseignant.*
- 6) Pourquoi les enfants sont-ils servis à la cantine par d'autres enfants et non par le personnel municipal ? Certains enfants se plaignent de ne plus avoir le temps de manger ;
- *Les personnels de la cantine proposent aux volontaires de participer au service. Aucun enfant n'est forcé et ils restent bien évidemment sous la responsabilité des agents municipaux.*
- 7) Comment occupe-t-on les enfants pendant les récréations en particulier à la maternelle ? Certains parents se plaignent que leurs enfants reviennent avec des bleus.
- *Les enseignants assurent la surveillance de la cour de récréation. Les enfants ont accès librement à des jeux (ballon, tricycle, grands jeux...). Les accidents, le plus souvent bénins, sont malheureusement inévitables lorsque les enfants jouent ensemble.*
- 8) Il est demandé de faire boire les enfants plus souvent.
- *Les enfants ont la possibilité de boire (des verres sont à disposition dans les classes munies d'un point d'eau) notamment au moment des récréations ou lorsqu'ils reviennent d'une activité sportive.*
- 9) Est-ce qu'il y aura un jour dans cette école des enseignants motivés pour organiser des voyages pédagogiques ?
- *La sortie dite de « fin d'année » n'existe plus. Chaque sortie doit être motivée par son caractère pédagogique et doit d'inscrire dans un projet de classe ou d'école. Les enseignants sont responsables des pratiques pédagogiques qu'ils mettent en œuvre dans leur classe, il en va de même pour les sorties pédagogiques. Il est à préciser que les sorties avec nuitées sont soumises à des contraintes fortes (budgétaires, réglementaires, organisationnelles...)*
- 10) L'année prochaine, est-ce qu'un accueil périscolaire sera prévu le mercredi de 11h55 à 12h30 pour les parents qui ne travaillent pas le mercredi après-midi mais qui ne peuvent pas récupérer ?
- *Il n'est pour l'instant pas prévu d'accueil périscolaire sur cette plage horaire.*
- 11) Le mercredi, sera-t-il possible de venir chercher nos enfants après le repas du midi à la cantine s'ils ne vont pas au centre de loisirs l'après-midi ?
- *Le service de restauration scolaire est pour l'instant prévu pour les élèves fréquentant le centre de loisir.*

La secrétaire de séance
Représentante des parents d'élèves
Isabelle Lorain

Fait le 17 mars 2014
Le directeur et Président du Conseil d'école
Patrick Robin